



Journée de séminaire scientifique et technique 2008

organisée par l'ENGEES et le CEMAGREF avec le soutien du Conseil régional d'Alsace, de l'Institut National des Etudes Territoriales et de l'ASTEE

LES POLITIQUES D'ACCES A L'EAU DES PUBLICS DEFAVORISES MISES EN OEUVRE ICI ET AILLEURS : REGARDS CROISES

Le 22 janvier 2008 à l'ENGEES à Strasbourg

9 h 00 – 17 h 30

Programme

Contexte et objectifs de la journée

Si la question de l'accès à l'eau des publics défavorisés fait partie des enjeux sociétaux contemporains identifiés comme prioritaires (l'objectif du millénaire fixé au sommet mondial du développement durable de Johannesburg en 2002 était de réduire de moitié d'ici 2015 la population sans accès à l'eau), elle a trouvé diverses traductions dans les pays riches ou en développement allant de solutions tarifaires dédiées à la mise en oeuvre de programmes de politiques publiques modestes ou ambitieux. Parallèlement, cette question a suscité dans le monde de la recherche des réflexions et des travaux mobilisant concepts et outils dans le but d'explicitier les transformations et les nouveaux phénomènes observés, et d'éclairer par ses résultats la connaissance et la prise de décision des acteurs.

La journée scientifique et technique de l'ENGEES 2008, veut rassembler chercheurs et acteurs de terrain (ingénieurs et cadres de l'état, des collectivités territoriales et du secteur privé, élus et acteurs du social) impliqués dans la résolution de ce défi en portant les regards sur l'expérience de pays européens (la France, l'Angleterre et la Belgique) et en voie de développement (l'Afrique du Sud) dont les pratiques rendent compte d'une variété d'approches et de formulation du problème.

Quel état des lieux dresser sur le diagnostic des problèmes d'accès à l'eau en 2008 ? Quel bilan des solutions mise en oeuvre ici et là ? Que nous enseignent les expériences présentées ? Quelles sont les questions clés que pose le problème de l'accès à l'eau pour les publics pauvres et qui méritent débat sur le plan conceptuel et pratique pour avancer ensemble ? Telles sont les principales interrogations qui conduiront le fil des échanges de cette journée.

9 h : accueil des participants

9h 15 : Introduction de la journée

9 h 30 – 12 h 15 : Diagnostic des problèmes d'accès à l'eau et état des lieux des dispositifs publics mis en place : quel bilan dresser en 2008 ?

9 h 30 - 10 h 30 : Définition et ampleur des problèmes d'accès à l'eau

Diagnostic des problèmes d'accès à l'eau : Quelles modalités d'identification des populations défavorisées par les acteurs et quel degré de prise en compte des publics vulnérables dans les dispositifs existants ?

- Le point de vue d'un acteur politique : M. Giersch, président de l'IRCOD, ancien maire de la commune de Sélestat.
- Le point de vue des acteurs sociaux : les critères d'éligibilité au dispositif du Fond Solidarité Logement – M. Bertrand Lapostolet- Chef de projet du plan départemental de l'action pour le logement des personnes défavorisées - Conseil Général de la Loire.

- Le point de vue des gestionnaires de services d'eau : mauvais payeur ou usager insolvable ? quel statut donner à l'usager en difficulté économique et sociale dans les services publics marchands ? - M. Inglard, directeur du service de l'eau de l'agglomération de Reims-
- Le point de vue de la recherche : retour sur les critères de définition des publics vulnérables en France et en Angleterre - M. Tsanga Tabi, Chercheur-enseignant à l'UMR Cemagref-ENGEES en « Gestion des Services Publics »

Pause : 15 mn

10 h 45 – 12 h 15 : Etat des lieux des dispositifs existants en Europe (France, Angleterre et Wallonie) et en Afrique du Sud : approches, instruments et résultats

Eléments de cadrage théorique et légaux :

- le design des politiques publiques d'accès à l'eau aux pauvres : approches conceptuelles, outils et attendus de l'action publique - Sarah Botton, chargée de mission à la Direction scientifique du GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques)
- La question de l'accès à l'eau dans la nouvelle loi sur l'eau et les milieux aquatiques (en France) : de nouvelles perspectives ? - Philippe Billet, professeur agrégé de droit public, Université de Bourgogne.

Des exemples de politiques publiques de maintien à l'eau :

- L'expérience française : du fonds solidarité eau à l'intégration au fonds solidarité logement : le passage d'une politique sectorielle de l'accès à l'eau à une politique globale de l'accès aux services publics essentiels, Henri Smets – Académie de l'eau
- L'expérience wallonne : le cas d'un financement de la cohésion sociale par les usagers d'eau, Philippe Boury , directeur-adjoint de la Société wallonne des eaux
- Entre politique d'aide sociale et tarifs sociaux, retour sur les dispositifs d'accessibilité financière à l'eau mis en œuvre en Angleterre. -Richard Franceys, Senior Lecturer in Water and Sanitation Management, Université de Cranfield

12 h 15– 13 h 00: Echanges et débats avec la salle : retour sur les expériences présentées, problèmes et limites des dispositifs présentés et freins à l'équité

13 h 00 – 14 h 30 : déjeuner-repas pris sur place

14 h 30-15 h 30: *Les débats équité/efficience économique, droit humain fondamental/ bien marchand : comment concilier des objectifs qui divergent ?*

- Justice sociale et efficience économique sont-elles incompatibles ? Arnaud Reynaud, Chargé de Recherche à l'INRA, Toulouse
- Le partenariat acteurs politiques - acteurs de l'eau - acteurs sociaux départementaux : quels débats ? quel partage des responsabilités ? quels résultats ? - M. Bertrand Lapostolet, Chef de projet du plan départemental de l'action pour le logement des personnes défavorisées - Conseil Général de la Loire.
- L'expérience sud-africaine du droit à l'eau, l'exemple d'un pays pionnier - Ayméric Blanc, Département Recherche de l'Agence France Développement.
- L'accommodation du droit à l'eau à une approche marchande de la demande : le cas de la ville de Johannesburg -Jean-Pierre Mas - Ukhamba Advisory Services, anciennement responsable des opérations à Johannesburg Water Management.

Pause 15mn

15 h 45 – 17 h 00 : Table ronde : débats avec la participation de l'ensemble des intervenants

Retour sur les principaux débats de l'accès à l'eau des publics défavorisés, quels enseignements tirer des expériences européennes et sud-africaines ?

17 h : Conclusion : synthèse de la journée et perspectives - Rémi Barbier, professeur en sociologie, enseignant-chercheur à l'UMR CEMAGREF-ENGEES en Gestion des services Publics.